

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1. Réaliser un diagnostic afin de mettre en place une AFEST</p> <p>C1.1 : Réaliser un état des lieux initial des pratiques formatives de l'entreprise et de sa maturité afin d'élaborer une étude de faisabilité et d'opportunité,</p> <p>C1.2 : Repérer les compétences au sein du collectif en identifiant les situations de travail apprenantes</p> <p>C1.3 : Proposer le plan d'actions en tenant compte de l'ensemble des éléments recueillis et permettant à l'entreprise de valider la finalité de l'action de formation : certification, bloc de compétences, savoir-faire et savoir-être... et les moyens de mise en œuvre : multi-modalités ou AFEST seule</p>	<p>Réalisation d'un diagnostic AFEST en situation</p>	<p><i>Compétence évaluée : C1-1</i></p> <p>La restitution de l'état des lieux prend en compte la situation de l'entreprise sur le plan de son organisation, de son environnement, de ses moyens, ses contraintes. Elle permet d'engager ou non la mise en œuvre d'une AFEST au sein de l'entreprise</p> <p><i>Compétence évaluée : C1-2</i></p> <p>Le questionnement, l'observation et l'analyse des situations critiques permettent d'établir un inventaire des compétences à mobiliser</p> <p>Les tuteurs potentiels sont identifiés au regard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du recueil de documents attestant de leur expérience dans le domaine, de compte-rendu d'entretien professionnel - d'entretien avec les candidats tuteurs potentiels en s'assurant de leur capacité à transmettre et à co-construire un parcours apprenant <p><i>Compétence évaluée : C1-3</i></p> <p>Le plan d'actions définit l'objectif à atteindre et décrit les compétences ou éléments de compétences à mettre en œuvre, définit le rôle des parties prenantes, un retro-planning, les modalités pédagogiques ou voies d'accès, les outils et les moyens matériels</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>2. Co-construire une ingénierie du parcours AFEST propre à l'entreprise et à l'apprenant</p> <p>C2.1 : Identifier les compétences professionnelles liées à la bonne réalisation de la pratique</p> <p>C2.2 : Positionner le candidat au regard des compétences à atteindre, dans une logique d'évaluation de début de parcours et de progression des acquis</p> <p>C2.3 : Définir les objectifs d'apprentissage et indicateurs de progression des acquis, en analysant les situations de travail en jalonnant le parcours</p> <p>C2.4 : Co-rédiger des scénarii d'apprentissage à partir de situations de travail permettant l'acquisition de nouvelles compétences</p> <p>C2.5 : Formaliser le Protocole Individuel de Formation en lien avec les compétences listées dans une logique de parcours et de progression,</p> <p>C2.6 : Elaborer les outils de suivi permettant la mise en place d'une traçabilité du projet en mesurant les acquis.</p>	<p>Production de livrables complétés selon la situation de l'AFEST :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Référentiel de compétences - Grille de positionnement - Scénario pédagogique - Livret de suivi - Protocole Individuel de Formation 	<p><i>Compétence évaluée : C2-1</i> Le livrable met en avant les compétences à atteindre au regard des situations de travail</p> <p><i>Compétence évaluée : C2-2</i> La grille fait état de la situation initiale de l'apprenant au regard du référentiel de compétences</p> <p><i>Compétence évaluée : C2-3</i> En partant des compétences à atteindre, définir les différentes phases du parcours pédagogique, en les jalonnant d'indicateurs de progression des acquis.</p> <p><i>Compétence évaluée : C2-4</i> Le scénario d'apprentissage est construit au regard des situations de travail apprenantes identifiées préalablement, et en tenant compte des contraintes de l'entreprise.</p> <p><i>Compétence évaluée : C2-5</i> Le Protocole Individuel de Formation est rédigé en tenant compte des contraintes temporelles, techniques, organisationnelles et humaines</p> <p><i>Compétence évaluée : C2-6</i> Les outils de suivi sont adaptés de façon à démontrer la progression des acquis dans les phases de l'AFEST</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>3. Déployer l'AFEST en entreprise en assurant un suivi régulier</p> <p><u>C3.1</u> : Vérifier l'état d'avancement du projet au regard des objectifs fixés en planifiant des points réguliers avec les différentes parties prenantes de l'AFEST</p> <p><u>C3.2</u> : Superviser la mise en œuvre des situations de travail par le tuteur AFEST dans une logique de séquences en développant les conditions les plus favorables à l'acquisition de nouvelles compétences, avec une posture d'appui-conseil</p> <p><u>C3.3</u> : Vérifier, à l'aide des outils de traçabilité, la qualité des entretiens d'explicitation, retour d'expérience, analyse des pratiques, analyse d'incidents, menés par le tuteur AFEST en dehors des situations de travail</p> <p><u>C3.4</u> : S'assurer de la réalisation du bilan intermédiaire par le tuteur AFEST en tenant compte des phases réflexives et des éventuelles autres modalités en repérant les écarts, en ajustant les parcours, en encourageant et en pratiquant le droit à l'erreur</p> <p><u>C3.5</u> : S'assurer de la mise en œuvre par le tuteur AFEST, des feedbacks réguliers sur la progression des acquis en proposant des axes d'amélioration pour atteindre les objectifs fixés et en entretenant la motivation à apprendre.</p>	<p>Contrôle de la phase réflexive entre le tuteur et l'apprenant, en situation, puis en formalisant à l'écrit</p>	<p><i>Compétences évaluées : C3-1, C3-2, C3-3, C3-4 et C3-5</i></p> <p>La formalisation des entretiens par le Tuteur AFEST permet de vérifier régulièrement l'intégration de l'AFEST dans un parcours, son état d'avancement sur et hors temps de production, et le niveau d'implication du candidat</p> <p>L'apprenant est mis au cœur de la phase de réflexivité afin qu'il prenne conscience de ses actes, les verbalise et les argumente dans l'objectif d'amélioration continue.</p> <p>La traçabilité des échanges du tuteur vis-à-vis de l'apprenant met en évidence une posture de bienveillance, de neutralité, de droit à l'erreur. Il n'y a pas d'élément faisant référence à une évaluation formative, il n'y a pas de jugement.</p> <p>Le bilan intermédiaire, réalisé par l'apprenant et piloté par le tuteur, met en évidence les points positifs, les acquis et les axes d'amélioration dans un style rédactionnel bienveillant et encourageant.</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>4 - Réaliser le bilan d'une AFEST</p> <p><u>C4.1</u> : Accompagner le tuteur AFEST à la formalisation de l'acquisition des compétences par la production de preuves et des livrables attendus au regard des objectifs préalablement fixés</p> <p><u>C4.2</u> : S'assurer de la mise en place par le tuteur AFEST d'une évaluation à chaud et à froid des compétences acquises en utilisant des outils de recueil formalisés et adaptés au contexte</p> <p><u>C4.3</u> : Accompagner le tuteur dans la mesure le retour sur investissement de l'AFEST en s'appuyant sur des éléments concrets permettant de mesurer les acquis.</p> <p><u>C4.4</u> : Réaliser le bilan avec le tuteur AFEST en mettant en exergues les facteurs de réussite et en identifiant les freins</p> <p><u>C4.5</u> : Autonomiser le tuteur AFEST en transmettant l'ensemble des outils et méthodes permettant la duplication de nouvelles actions</p>	<p>Réalisation d'un bilan d'une AFEST</p>	<p><i>Compétences évaluées : C4-1, C4-4</i> Les productions de preuves et les livrables sont organisées afin d'en assurer une capitalisation et une transférabilité</p> <p><i>Compétences évaluées : C4-2, C4-3</i> La réalisation de l'évaluation à chaud permet de vérifier si les objectifs ont été atteints La formalisation de l'évaluation à froid permet de vérifier le respect du cahier des charges initial et d'identifier les axes d'amélioration, les nouveaux projets</p> <p><i>Compétences évaluées : C4-5</i> Le tuteur est en capacité de transmettre une « boîte à outils », et des comportements propices au développement de l'AFEST.</p>